

INFORMATION INITIALE SUR LE DÉFAUT

DATE : Le 6 août 2026

1. NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE :

Jayco Inc. – Division Towable – 903 South Main Street, Middlebury, IN 46540

2. CATÉGORIE(S) DE VÉHICULES TOUCHÉS :

Caravanes à sellette remorquables

3. MARQUE, MODÈLE(S) ET ANNÉE(S) DU MODÈLE :

Caravanes à sellette Jayco Eagle 2027

Fabriquées entre le 8 mai 2026 et le 26 mai 2026

4. NUMÉRO(S) D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV) :

1UJCA0BS8V1BS0058

1UJCA0BT1V1WD0060

1UJCA0BT3V1B60055

1UJCA0BVXV1WA0055

1UJCA0BU8V1WE0058

1UJCA0BV5V1WA0061

1UJCA0BV7V1WA0059

1UJCA0BV3V1WA0057

1UJCA0BS0V1BS0071

5. NOMBRE TOTAL DE VÉHICULES VISÉS : 9 100 % touchés

6. DESCRIPTION DU DÉFAUT :

Il est possible que le client puisse utiliser l'application mobile pour activer les vérins de mise à niveau automatique pendant le déplacement du véhicule. Lors de la fabrication, le fil nécessaire au fonctionnement du dispositif de verrouillage des vérins de mise à niveau automatique n'a pas été installé ni raccordé.

7. RÈGLEMENT(S)/NORME(S) DE SÉCURITÉ :

L'activation des vérins alors que le véhicule est en mouvement pourrait entraîner une collision.

8. MESURES PRISES POUR CORRIGER LE DÉFAUT :

La mesure corrective consistera à installer un fil de liaison afin de raccorder le connecteur de freinage de la remorque au circuit de feu d'arrêt/clignotant droit.

9. CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS :

Le 16 juin 2026 L'ingénierie a informé le service de la conformité que la production a constaté, le 15 juin 2026, qu'il était nécessaire de modifier le câblage du contrôleur de mise à niveau automatique, puisque la production n'utilise plus le système BMPro.

Le 22 juin 2026 L'incident a été examiné par le *Warranty Incident Review Committee* (WIRC). Les membres du WIRC ont décidé de soumettre le dossier au comité des mesures correctives et préventives (CPAC).

Le 1^{er} juillet 2026 Lors de la réunion du comité des mesures correctives et préventives (CPAC), l'ingénierie a informé le comité qu'une analyse des causes fondamentales serait entreprise.

Le 15 juillet 2026 Le comité des mesures correctives et préventives (CPAC) s'est réuni et a décidé que des essais supplémentaires devaient être effectués.

Le 5 août 2026 Le comité des mesures correctives et préventives (CPAC) s'est réuni et a déterminé que, puisque le fil requis pour le verrouillage des feux d'arrêt du système de mise à niveau automatique avait été omis, il existait un risque potentiel pour la sécurité, car le propriétaire du véhicule pourrait utiliser l'application mobile pour activer les vérins pendant le déplacement. Le CPAC a décidé de soumettre l'incident au comité directeur de la sécurité (SSC) pour examen et vote.

Le 6 août 2026 Un vote par courriel a été tenu par le comité directeur de la sécurité (SSC), qui a approuvé la mise en œuvre d'un rappel de sécurité en raison de la possibilité que les vérins soient activés pendant le transport au moyen de l'application mobile.

Jayco, Inc. n'a connaissance d'aucune réclamation au titre de la garantie ni d'aucune plainte liée à cette situation.

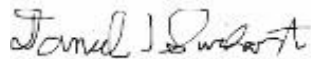
10. CALENDRIER DU RAPPEL :

Jayco Inc. enverra des avis aux concessionnaires concernés ainsi qu'aux propriétaires au détail au plus tard le 11 septembre 2026

11. CODE D'IDENTIFICATION INTERNE DE JAYCO POUR CE RAPPEL : 9901665

Préparé par : Daniel Swihart

TÉLÉPHONE : (574) 825-5861 poste 1192



TITRE : Analyste de la conformité réglementaire, Jayco Corp.

APRÈS ACHÈVEMENT, POSTER OU TRANSMETTRE PAR TÉLÉCOPIE À L'ATTENTION DE :

Chef, Rappels de véhicules automobiles - Sécurité des véhicules automobiles, Transports Canada
80, rue Noël

Gatineau (Québec) J8Z 0A1

Pour de plus amples renseignements :

Chef des rappels (M. Jeremy Hamilton) : 1-800-333-0510 Numéro de télécopieur de Transports Canada : 819-994-3372

Remarque : Des copies des avis destinés aux concessionnaires, aux propriétaires et de toute autre information liée à cette campagne doivent être envoyées à Transports Canada.